

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Bâtiments

Ecole : Travaux terminées

Logement communal ancien presbytère : travaux salle de bain

Logement école : travaux cage d'escalier

Le conseil municipal décide de bénéficier du dispositif de l'isolation à 1€ des combles pour les bâtiments communaux où cela est possible.

Virie

Monsieur le Maire va déposer une demande auprès du Conseil Départemental pour faire installer un panneau stop sur la RD 123 au carrefour de la route de Bouille ainsi que pour faire installer 3 panneaux sur le carrefour/rond-point du bourg.

Salle polyvalente

Le conseil municipal a décidé de remplacer une partie des chaises de la salle polyvalente.

Après étude des devis, validation de la proposition de la société COMAT et VALCO, d'un montant de 1 897 € TTC.

De même, le conseil municipal décide de remplacer la sonorisation de la salle polyvalente. Après étude des devis, validation de la proposition RUR EVENT d'un montant de 3486.40 € TTC. A l'étude en complément, installation d'un rétroprojecteur.

Communauté de communes Pays de Lapalisse

Adoption à l'unanimité de la modification des statuts communautaires du service de la petite enfance.

Transfert de charges et de ressources :

Le conseil municipal décide de valider l'avenant n° 24 au rapport final de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources à la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse.

PLUI

Compte-rendu de la réunion publique du 18 décembre 2024.

Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Présentation et validation lors du prochain conseil municipal.

SIVOM

Au 1^{er} janvier 2025 remplacement de la redevance modernisation des réseaux de collecte par la redevance sur la performance des systèmes d'assainissements collectifs

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 0.084 €/m³ HT la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée pour 2025 par le Syndicat Mixte Vallée de la Besbre.

Taxe assainissement 2025

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de revaloriser la redevance assainissement collectif pour l'année 2025 à 2.70 € du m³.

Recensement de la population 2025

Le recensement de la population est en cours. Date butoir le 15 février 2025. Agent recenseur Monsieur Florentin PERRET.

Stade

Projet de rénovation de la pelouse du stade, remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED et arrachage de la haie. Travaux financés par la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.

Investissements 2025

- Sonorisation de la salle polyvalente
- Rénovation de la toiture des anciens sanitaires de l'école
- Travaux sur une partie du chemin de la Pierrière
- Remplacement du tracteur tondeuse
- Agrandissement du colombarium

ATDA

Validation des nouveaux statuts

Questions diverses

- Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider la convention entre la commune et la SNCF pour l'entretien de la chaussée et des rambardes sur le pont des Soupirs.
- Projet plantation d'arbres au lotissement : décision à l'unanimité pour la plantation de châtaigniers, en collaboration avec la fédération des chasseurs de l'Allier.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 500 euros à l'amicale des sapeurs-pompiers de Lapalisse pour soutenir financièrement l'organisation du congrès départemental du 14 juin 2025.

TARIFS COMMUNAUX 2025

Tarifs au cimetière :

A compter du 1er janvier 2025 le prix du mètre carré est fixé à 250,00 €, concession de 50 ans.

Columbarium

Concession 50 ans : 750 €

Tarifs salle polyvalente :

Le conseil municipal révisé les tarifs de location de la salle polyvalente pour 2025.

Habitants de la commune : 250,00 € pour un jour et 350,00 € pour deux jours.

Personnes extérieures à la commune : 350,00 € pour un jour et 460,00 € pour deux jours.

Vin d'honneur : 55,00 €. Location de matériel : 8,00 € pour une table et deux bancs.

Remise des clés le vendredi soir 17h00 ; état des lieux réalisé impérativement le lundi matin par l'employé communal

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Bâtiments

Ecole : Travaux terminées

Logement communal ancien presbytère : travaux salle de bain

Logement école : travaux cage d'escalier

Le conseil municipal décide de bénéficier du dispositif de l'isolation à 1€ des combles pour les bâtiments communaux où cela est possible.

Virie

Monsieur le Maire va déposer une demande auprès du Conseil Départemental pour faire installer un panneau stop sur la RD 123 au carrefour de la route de Bouille ainsi que pour faire installer 3 panneaux sur le carrefour/rond-point du bourg.

Salle polyvalente

Le conseil municipal a décidé de remplacer une partie des chaises de la salle polyvalente.

Après étude des devis, validation de la proposition de la société COMAT et VALCO, d'un montant de 1 897 € TTC.

De même, le conseil municipal décide de remplacer la sonorisation de la salle polyvalente. Après étude des devis, validation de la proposition RUR EVENT d'un montant de 3486.40 € TTC. A l'étude en complément, installation d'un rétroprojecteur.

Communauté de communes Pays de Lapalisse

Adoption à l'unanimité de la modification des statuts communautaires du service de la petite enfance.

Transfert de charges et de ressources :

Le conseil municipal décide de valider l'avenant n° 24 au rapport final de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources à la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse.

PLUI

Compte-rendu de la réunion publique du 18 décembre 2024.

Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Présentation et validation lors du prochain conseil municipal.

SIVOM

Au 1^{er} janvier 2025 remplacement de la redevance modernisation des réseaux de collecte par la redevance sur la performance des systèmes d'assainissements collectifs

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 0.084 €/m³ HT la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée pour 2025 par le Syndicat Mixte Vallée de la Besbre.

Taxe assainissement 2025

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de revaloriser la redevance assainissement collectif pour l'année 2025 à 2.70 € du m³.

Recensement de la population 2025

Le recensement de la population est en cours. Date butoir le 15 février 2025. Agent recenseur Monsieur Florentin PERRET.

Stade

Projet de rénovation de la pelouse du stade, remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED et arrachage de la haie. Travaux financés par la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.

Investissements 2025

- Sonorisation de la salle polyvalente
- Rénovation de la toiture des anciens sanitaires de l'école
- Travaux sur une partie du chemin de la Pierrière
- Remplacement du tracteur tondeuse
- Agrandissement du colombarium

ATDA

Validation des nouveaux statuts

Questions diverses

- Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider la convention entre la commune et la SNCF pour l'entretien de la chaussée et des rambardes sur le pont des Soupirs.
- Projet plantation d'arbres au lotissement : décision à l'unanimité pour la plantation de châtaigniers, en collaboration avec la fédération des chasseurs de l'Allier.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 500 euros à l'amicale des sapeurs-pompiers de Lapalisse pour soutenir financièrement l'organisation du congrès départemental du 14 juin 2025.

TARIFS COMMUNAUX 2025

Tarifs au cimetière :

A compter du 1er janvier 2025 le prix du mètre carré est fixé à 250,00 €, concession de 50 ans.

Columbarium

Concession 50 ans : 750 €

Tarifs salle polyvalente :

Le conseil municipal révisé les tarifs de location de la salle polyvalente pour 2025.

Habitants de la commune : 250,00 € pour un jour et 350,00 € pour deux jours.

Personnes extérieures à la commune : 350,00 € pour un jour et 460,00 € pour deux jours.

Vin d'honneur : 55,00 €. Location de matériel : 8,00 € pour une table et deux bancs.

Remise des clés le vendredi soir 17h00 ; état des lieux réalisé impérativement le lundi matin par l'employé communal